

Domaine Daniel Dugois
 4 rue de la Mirode 39600 LES ARSURES
 Tél : 03 84 66 03 41
 E-mail : daniel.dugois@wanadoo.fr

Bon de commande Tarifs juin 2018

FACTURE A :

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél : (obligatoire pour notre transporteur)
 Mail :
 Date et signature :

Quantité	Désignation	Prix unitaire	Montant
	Rouge Ploussard 2016	8,50 €	
	Rouge Trousseau 2016	9,00 €	
	Rouge Trousseau 2014 <i>Grevillière</i>	12,00 €	
	Rouge Trousseau 2014 <i>Mouchet</i>	12,00 €	
	Blanc Chardonnay 2016	8,50 €	
	Blanc Chardonnay 2016 <i>Tulliha</i>	12,00 €	
	Blanc Chardonnay 2013 <i>Aigrefeu*</i>	12,00 €	
	Blanc Chardonnay 2014 <i>Brise Bras*</i>	12,00 €	
	Vin Jaune 2011	31,00 €	
	Macvin du Jura	15,00 €	
	Vin de Paille 2013	19,50 €	
	Crémant du Jura Blanc Brut	8,80 €	
	Crémant du Jura Rosé Brut	8,80 €	
	Crémant Blanc Millésimé 2011	12,00 €	
	Magnum Trousseau 2013 <i>Grevillière</i>	21,00 €	
	Magnum Chardonnay 2013	21,00 €	
	PORT		
Mode de paiement	Chèque <input type="checkbox"/> virement <input type="checkbox"/>	Montant à Régler	

Expédition par carton "plein" de 6 ou 12 bouteilles,

Franco de port : commande supérieure à 300€, sinon forfait 17€

* Ces Millésimes ou cuvées sont en stock limité.

Merci de consulter notre site internet pour vérifier les millésimes à la vente. Ces tarifs s'entendent départ cave, pour expédition les frais de transport sont en supplément (nous consulter),

Conditions générales de vente : nos prix s'entendent toutes taxes et droits compris sur le sol français. Ce document tient lieu de bon de commande. Pour les vins vendus à l'export : les prix s'entendent départ des chais.

Toute commande pour expédition doit être réglée à la commande.

Membre d'un centre de gestion agréé, j'accepte à ce titre, le paiement des sommes dues par chèque libellé à mon nom. Intérêts pour paiement tardif : 1,5% par mois (Loi du 31/12/1992, n° 92-1442)

Réserve de propriété : de convention expresse, nous nous réservons la propriété des marchandises fournies jusqu'au dernier jour de leur paiement intégral (Loi du 12/05/1980 n°80-335).

Livraison et transport de la marchandise : les vins voyagent aux risques et périls du destinataire. Vérifier le nombre et le contenu des cartons à la livraison, il appartient au destinataire de faire des réserves d'usage auprès du transporteur, seul responsable, par lettre recommandée sous 24h. En cas de litige et contestation, le tribunal d'Arbois est seul compétent.